

8830255 F13

40ème ANNIVERSAIRE DE LA DECLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME
RECEPTION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
DES DROITS DE L'HOMME
EN PRESENCE DE MADAME DANIELLE MITTERAND
ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. MICHEL ROCARD, PREMIER MINISTRE
(Vendredi 9 décembre 1988)

Madame,

Dans l'impossibilité où je suis de saluer chacune des très nombreuses hautes personnalités ici présentes, sans courir le risque de lasser, et dans l'esprit même de cette soirée, qui veut d'abord honorer, en la personne des représentants des Organisations Non Gouvernementales, tous ceux qui oeuvrent pour le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, je m'adresserai collectivement à toutes celles et à tous ceux qui nous font l'amitié d'être parmi nous en disant simplement : Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

Nous célébrerons demain le 40ème anniversaire de l'adoption par les Nations-Unies, le 10 décembre 1948, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La cérémonie solennelle du Palais de Chaillot, présidée par M. le Président de la République, donnera à cet événement considérable toute son ampleur, toute sa portée.

Cet anniversaire a conduit, Madame, votre Fondation et le Comité Spécial des Organisation Non Gouvernementales pour les Droits de l'Homme des Nations Unies, à réunir, depuis hier, un colloque qui réfléchit sur la signification des Droits de l'Homme pour les exclus.

C'est avant tout aux participants à ce colloque et, à travers eux, à l'ensemble des militants des Organisations Non Gouvernementales que je veux, ce soir, rendre un trop bref hommage.

La Déclaration Universelle -à laquelle René Cassin a tant contribué- est née en réaction aux horreurs de la guerre. Elle est une conséquence de la lutte contre le nazisme et, au-delà, contre tous les totalitarismes. Elle symbolise la volonté de toute une génération d'élever la fragile, mais irremplaçable, barrière des principes universels face à toutes les formes de barbarie.

Les Etats Membres des Nations Unies s'engageaient alors, comme le précise le Préambule de la Déclaration, à "assurer le respect universel et effectif des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales". C'était pour que cet engagement puisse être pleinement respecté que la Déclaration énumérait et décrivait précisément ces droits et libertés au long de ses 30 articles.

Les Etats ont signé, mais, de tous ceux qui signèrent il y a 40 ans, combien en est-il qui pourraient soutenir avoir intégralement respecté, au cours de ces quatre décennies, chacun des articles de la Déclaration ?

L'histoire nous l'a appris : il ne suffit pas que les gouvernants affirment des principes, prennent des engagements, pour que ceux-ci soient respectés. Encore faut-il que les non gouvernants s'en saisissent.

Ici s'affirme le rôle essentiel de ce que déjà les philosophes des Lumières appelaient la société civile -dont vous savez combien elle m'est chère- et primordialement la fonction irremplaçable des associations dans lesquelles s'unissent les membres de cette société civile décidés à imposer le respect des Droits de l'Homme : les O.N.G., les Organisations Non Gouvernementales.

Car, enfin, où en seraient aujourd'hui les Droits de l'Homme, si on avait laissé aux seuls gouvernants le soin de les appliquer ? Qui enquête, qui alerte, qui saisit l'opinion publique et l'O.N.U. ?

On ne saurait attendre des gouvernements qu'ils soient spontanément enclins à porter devant l'opinion nationale et internationale les atteintes aux Droits de l'Homme perpétrées sur leur territoire, ni qu'ils prennent l'initiative de dénoncer celles qui se commettent ailleurs, retenus qu'ils sont par le principe de non ingérence.

Mais il y a les O.N.G.. Partout où l'homme se trouve "floué, roué, troué, meurtri, avec le mépris pour patrie", comme l'écrivait Aragon : partout où l'homme se trouve opprimé, humilié, affamé, oublié, nous ne cessons de constater que vous, les O.N.G., vous êtes là.

Là où les Etats se taisent, les O.N.G. parlent. Là où les Etats sont impuissants, les O.N.G. agissent.

Vous, les empêcheurs d'opprimer en paix, vous, la voix des hommes sans voix, vous êtes les vigilants, les sentinelles de la conscience humaine.

Parce que vous avez la vocation à être partout à l'écoute de la plainte de l'humanité souffrante, les oppresseurs hésitent, les opprimés résistent, les exclus se reprennent à espérer.

La plus ancienne de nos O.N.G. françaises, c'est la Ligue des Droits de l'Homme, née au temps de cette affaire Dreyfus qui a joué un rôle si déterminant dans la prise de conscience de tout ce qu'il y avait de racisme latent sournoisement incorporé dans la culture européenne.

Depuis, les O.N.G. se sont multipliées : elles ont élargi leur champ d'action jusqu'aux problèmes de développement, établissant le lien nécessaire entre l'exclusion juridique, politique ou idéologique et l'exclusion sociale.

Elles pressent les gouvernements de ne pas opposer le principe de non ingérence au droit de tout homme à l'assistance humanitaire dans les situations d'extrême urgence qui confère, corrélativement, une véritable mission d'ingérence humanitaire dans ces situations.

La résolution sur le Nouvel Ordre Humanitaire International que vient d'adopter l'Assemblée Générale des Nations Unies à l'initiative de la France est un premier pas dans cette direction.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et l'action des Organisations Non Gouvernementales sont devenues aujourd'hui inséparables.

Les rédacteurs de la Déclaration Universelle, en proposant dans ces 30 articles ce qu'ils appellent eux-mêmes "l'idéal commun à atteindre pour tous les peuples et toutes les Nations" désignaient une sorte d'impossible, tant l'horizon des Droits de l'Homme pouvait apparaître éloigné au sortir de la guerre.

Parce que des femmes et des hommes toujours plus nombreux se sont emparés de cet idéal commun, le possible des Droits de l'Homme n'a pas cessé de s'élargir.

Vous connaissez la belle phrase de Max Weber : "toute l'expérience historique confirme que l'on n'aurait jamais pu atteindre le possible, si on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible".

Le couple que forment la Déclaration Universelle et les O.N.G. est une confirmation éclatante de cette grande vérité humaine.

Mesdames et Messieurs, Chers Amis, vous qui nous rappelez, en temps et hors de temps, que la menace qui pèse sur le plus faible des hommes atteint chaque homme dans sa propre humanité, permettez-moi de vous dire combien vous nous êtes précieux, combien vous nous êtes chers, et combien nous sommes heureux et fiers de vous accueillir ce soir.